

LE POLITIQUE

MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

ANGLETERRE.

Londres, le 29 décembre. — L'ambassadeur turc a dîné hier avec L. M.

— Mercredi dernier, lord Grey a eu de fréquentes entrevues avec les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et de Prusse.

— Nous apprenons d'une source qui mérite toute confiance, que le cabinet russe a informé officiellement les gouvernements français et anglais qu'il était décidé de ne plus assister à aucune conférence au sujet des affaires belges-hollandaises. Cette décision est motivée sur ce que la conférence aurait dévié des principes sur lesquels la coopération de la Russie à ses travaux était fondée.

— Le maréchal Bourmont est parti aujourd'hui pour la Hollande. Une cassette contenant une somme considérable en or, ainsi que des papiers importants, dont quelques-uns relatifs à la duchesse de Berry, lui ont été enlevés. On suppose qu'ils ont été volés.

FRANCE.

Paris, le 29 décembre. — Le roi partira de Paris le 5 janvier, pour aller passer la revue des différents corps de l'armée du Nord.

— Taillandier s'est chargé de faire entendre à la chambre des députés les vives réclamations que les taxes et les surtaxes imposées aux houilles belges à leur entrée en France soulèvent depuis seize ans de la part de toutes les villes du Nord, de la Somme, de l'Oise et de la Seine. L'honorable député du Nord demande, par amendement au nouveau projet de loi sur les douanes, que le droit de 33 centimes par hectolitre sur les charbons fossiles qui remontent l'Escaut et la Sambre soit réduit à 11 centimes, c'est-à-dire au même taux que pour les charbons qui entrent par la Meuse; ou, en d'autres termes, que les consommateurs de houilles belges soient dégrevés d'une surtaxe d'un million par an.

L'enquête qui vient d'avoir lieu à St-Etienne relativement aux charbons de terre, et dont les questions rappellent les principes développés par M. d'Argout dans l'exposé des motifs de son projet de loi sur les douanes, vient d'être terminée et s'imprime dans ce moment à Saint Etienne. Les conclusions de l'enquête sont en faveur des droits actuels.

— M. le général Charles Lameth, député de l'arrondissement de Pontoise, est mort. Il avait présidé l'assemblée constituante et était membre de la chambre des députés depuis 1829.

— Le *Pigaro* a ramené un commerçant et six marins provenant de la goëlette française *l'Alcyon*, capitaine Ardouin, allant du Havre à Porto, chargé de farine, et coulé par les batteries miguélistes, sans notification préalable et avant son entrée dans le fleuve.

Voici dans quels termes la *Chronique constitutionnelle* raconte l'affaire de *l'Alcyon*:

Le 7 du courant est entré dans notre port le vaisseau à vapeur anglais, *Lord Hill*; il passa la barre sans éprouver le feu des batteries des rebelles, établies sur le Douro. L'on apercevait au dehors le brick français *l'Alcyon*, venant du Havre, chargé de marchandises pour ce port, où il n'avait pu entrer pendant les deux jours précédents, faute de temps favorable. Il suivit le *Lord Hill* avec d'autant plus de confiance qu'il vit que le drapeau anglais avait été parfaitement respecté des rebelles.

Dès qu'il arriva sur le canal de la barre, où il est impossible de virer de bord, les batteries ennemies dirigèrent sur lui un feu terrible qui abattit un de ses mâts. Le navire se trouvant, comme nous disons, dans le goulet de la barre, il lui était impossible de rétrograder; c'est pourquoi le capitaine forçait de voiles pour entrer dans le port;

mais exposé à un feu d'artillerie et de mousqueterie, et dans l'impossibilité de virer de bord ni d'avancer, parce que la marée commençait à descendre, il jeta ses ancres et amena pavillon. A ce signal de soumission, le feu de l'ennemi, loin de diminuer, continua, et alors le capitaine rétablit son pavillon et le tint hissé jusqu'à ce qu'on boulet l'emportât.

Le capitaine voyant que le but des rebelles était de couler *l'Alcyon*, fit mettre les chaloupes à l'eau, abandonna lui-même, et le dernier de tous, son navire, à travers le feu de l'ennemi, ces braves marins français gagnèrent le rivage d'où ils purent se sauver. L'artillerie miguéliste continua son feu sur le brick jusqu'à ce qu'elle le crût coulé. Nous devons déclarer que nous n'avions rien négligé pour porter secours à *l'Alcyon*. Un de nos marins perdit la vie en voulant sauver deux matelots français victimes de la lâcheté traîtresse de nos ennemis.

Les mesures prises par notre gouvernement ont eu pour résultat de faire approcher le brick près de terre, et non-seulement une partie de son chargement est sauvée, mais encore on a l'espoir de sauver le navire. Les ministres de la guerre et de la marine ont donné des ordres pour que semblable accident ne se renouvelle plus.

— M. R... M..., employé dans une des administrations publiques de Paris, était avant-hier au Cirque-Olympique avec sa fille. Ils occupaient une loge au pourtour. Vers la fin du spectacle, ils aperçurent en face d'eux, aux secondes galeries, deux jeunes gens dont la figure leur était inconnue, et qui cependant les saluaient comme auraient pu le faire des personnes de connaissance.

A la sortie du spectacle les mêmes jeunes gens les accostèrent sur le boulevard, et l'un d'eux embrassa Mlle R... M..., tandis que l'autre donnait une poignée de main au papa. La surprise de ce dernier était à son comble, car il ne les reconnaissait toujours pas. Tout à coup l'un des jeunes gens, jouant la surprise, s'écria: « Eh mais! mon ami, nous nous trompons: ce ne sont pas eux! »

Et tous deux s'éloignèrent précipitamment comme confus de leur méprise. Dans ce moment M. R... M..., qui avait placé sur son nez ses lunettes en or pour mieux distinguer les traits de ses interlocuteurs, voulut les retirer, mais elles avaient disparu. Même accident était arrivé à une belle chaîne de même métal que portait mademoiselle R... M...

Les salutations de la salle et les embrassements de la porte se trouvèrent dès-lors expliqués.

BELGIQUE.

ANVERS, LE 1^{er} JANVIER.

Hier un grand nombre de maisons particulières et des sociétés privées ont été illuminées.

Ce matin et ce midi le son des cloches et le carillon ont annoncé la fête à l'occasion de la prise de la citadelle: des drapeaux flottent sur tous nos monuments publics. Ce soir une brillante illumination rappellera à tous que ce jour qui commence une année nouvelle est pour nous l'aurore d'un avenir brillant d'espérance.

— M. le général Daino est arrivé à Anvers: il précède sa division qui va à Weswezel et environs, où elle remplace les Français. Cette division est arrivée à 3 heures.

— Ce matin est entré dans nos bassins la canonnière hollandaise qui a échoué avec son équipage au bas de la rivière; elle portait le pavillon Belge.

— Le public est admis à visiter la citadelle, avec des cartes délivrées par l'autorité militaire.

On apercevait hier un incendie du côté de Zwyn-drecht, dans la Flandre: on ne sait rien à cet égard.

— Un malheureux événement a eu lieu mardi dernier dans les cantonnements du général Sébastiani. Caillet, fils d'un président d'une des cours royales de France, volontaire dans les grenadiers, âgé de 21 ans, ayant négligé de répondre au qui-vive d'un factionnaire, reçut la balle de son frère d'armes dans la cuisse droite, qui lui brisa l'os; transporté à l'hôpital d'Anvers, il fut amputé le jeudi, et endura l'amputation avec le plus grand courage. M. Evrard, son capitaine, se trouvait présent à l'opération et ne cessa d'encourager ce malheureux jeune homme, qui a montré la plus grande fermeté pendant l'opération.

INVENTAIRE DE LA CITADELLE.

Bouches à feu composant l'armement de la citadelle, suivant l'inventaire qui vient d'être terminé.

Canons de 24	12
» 18	11
» 12	21
» 6	31
Obus de 20 centimètres	9
» 15	3
Mortiers de 12 pouces	3
» 8	4
» 29 centimètres.	5
» 20	4
» 13 Cohorn (dont 13 en mét.)	13
» à boulets	3
» pierriers	2
	140

Sur ce nombre il y avait à la Tête-de-Flandre et autres forts.

Canons de 12 en bronze	1
» fer	1
» 6	5
» br. nze.	3
	10
Reste pour la citadelle.	130

Projectiles, poudre et artifices existant dans les magasins de l'intérieur de la citadelle.

Boulets de 24	2,000
Obus de 20 centimètres.	1,400
» 15	1,700
Bombes de 12	2,200
» 29	1,500
Grenades chargées	3,500
Poudre à canon en barils	73,190 kil.
» de chasse	450
Cartouches d'infanterie	1,200,000
Cartouches à boulets de 6	500
Gargousses remplies, de 24,	120
» de 18,	370
» de 12,	350
» de 6,	140
Boîtes à balles de 24	400
» 18	76
» 12	660
» 6	1,000
Artifices.	
Roche à feu en 826 barils	4,100 kil.
Salpêtre	80
Composition à balles incendiaires	350
» à lances à feu	2,072
» à fusée	50
» à étoupe	50
Fusées chargées de 29 centimètres	190
» 21	128
» 15	1,104
» 13	616
Étoupilles	67,380
Lances à feu confectionnées	18,480
Balles à feu de 29 centimètres	32
» 20	55
» 13	504
A main	1,029
Balles incendiaires de 29 cent	65
» 20	92
» 15	240
Mèches à étoupilles	45

Le quartier général n'est pas encore levé. Nous sommes toujours ici, et ce matin M. le maréchal a adressé à l'armée l'ordre du jour suivant, par lequel il lui apprend que le roi des Français s'est réservé le plaisir de récompenser les braves qui se sont distingués au siège.

Grand quartier-général de Berchem, 31 décembre.

Le maréchal Gérard se fait un devoir de porter à l'armée le témoignage de la satisfaction que le roi lui adresse pour elle à l'occasion de la prise de la citadelle d'Anvers. C'est pour lui-même un besoin de lui exprimer sa reconnaissance ; car, quel autre sentiment un chef peut-il éprouver pour des soldats si braves, si dévoués ? Si le gouvernement nous sait gré de ce que nous avons fait, nous pouvons dire que nous sommes payés par le plaisir d'avoir servi la France et mérité l'estime de notre pays.

Depuis la formation de l'armée du Nord, le bon esprit des militaires qui la composent, leur discipline, leur conduite, ont certainement soutenu sa bonne réputation tant au-dedans qu'au dehors. Dans la première expédition, qui nous a amenés l'an dernier en Belgique pour secourir un allié, la rapidité de notre marche et la promptitude du résultat avaient annoncé ce que les Français pourraient faire devant un ennemi qui les attend. Cette année, les Hollandais nous ont attendus à Anvers, et l'armée a prouvé qu'elle savait joindre la constance à la valeur, qu'elle brave les dangers, comme elle supporte les privations et les fatigues.

La résistance opiniâtre des Hollandais derrière des fossés et des murs a retenu pendant 24 jours et 25 nuits, les soldats dans la tranchée avec la pluie, la boue et le froid, parmi des travaux et des périls continuels sous le feu de la place.

Les sapeurs et les mineurs, les canonniers, les soldats d'infanterie n'ont pas cessé un jour, ou un instant de se montrer gais, obéissants, braves et animés d'honneur.

Dans ce siège mémorable, il a été ouvert 14000 mètres de tranchée ; il a été tiré 63000 coups par l'artillerie ; il a été pris à l'ennemi par capitulation cinq mille soldats de diverses armes dont 185 officiers ; nous avons eu 687 blessés et 108 tués.

Toutes les armes ont fait leur devoir ; tous les services y compris celui de santé, ont donné des preuves de dévouement. Les soldats ont campé, ont bivouaqué, ont quelquefois doublé et triple le service sans se plaindre. Les blessés ont fait preuve de courage.

Le maréchal commandant en chef ne peut retracer une si belle conduite, sans répéter à toute l'armée, qu'il sait pour ainsi dire, ce que chacun a fait, qu'il apprécie ce que chaque soldat vaut, et qu'il sera heureux de faire récompenser tous les services. Le roi va passer en revue l'armée à la frontière ; là, il distribuera les récompenses aux plus dignes, surtout à ceux que les chefs et les officiers désignent comme méritant de n'être pas laissés en oubli.

Le maréchal fait qu'il exprime en faisant cette promesse les sentiments personnels du roi ; cette promesse ne sera pas vaine.

Par le maréchal commandant,
Le chef d'état-major général,
ST.-CYR-NUGUES.

On nous écrit d'Anvers, 30 décembre au soir :

Je viens de la citadelle, dont par grâce toute spéciale, j'ai obtenu l'entrée. C'est un spectacle affreux. Aucun édifice n'est debout ; ce que le feu a épargné a été détruit par le choc des bombes. L'église, les casernes, les magasins, l'hôpital, sont en ruines ; ici des batteries ont été démontées, là de solides blindages ont été enfoncés. Près de la brèche, entre les traverses et le rempart, il y a une excavation profonde que les Hollandais ont comblée au moyen des pièces de rempart que les Français ont démontées ; le terrain est partout labouré par les boulets. Une bombe est tombée sur la boucherie, et la chute du bâtiment a écrasé trois vaches, c'est à grande peine qu'on a pu en faire sortir quatre autres qui vivent encore. Je suis entré dans les casernes qui servaient de refuge aux soldats pendant le siège ; je ne sais comment ces malheureux ont pu vivre dans ces trous où ne pénètrent ni l'air ni la lumière : l'odeur qu'on y respire est infecte, je n'ai pu y demeurer plus de dix minutes.

Je suis descendu dans la casemate qui servait de logement au général Chassé. Ce sont trois pièces comme des caves, avec quelques chaises en paille

et des tables. Dans la *salle de réception* on m'a montré le fauteuil où s'asseyait Chassé et les places qu'occupaient les officiers du conseil. Près du fauteuil de Chassé on voit un débris d'une bombe du gros mortier : on l'aura sans doute porté là pour faire connaître au général le volume de ce projectile. Un peu en arrière de la casemate de Chassé, mais au même bastion, est le tertre élevé sur lequel on avait hissé le pavillon hollandais. Cette partie du terrain est couverte de boulets et de bombes.

J'ai vu deux officiers hollandais à la citadelle, ils ont conservé leur épée, les soldats français leur portent les armes quand ils passent. Ils sont restés pour régulariser la remise du matériel. Du côté de la brèche à gauche, les batteries hollandaises blindées sont encore intactes. La batterie supérieure du flanc gauche du bastion numéro 5, qui a fait le plus de mal aux Français n'a point souffert ; mais celle qui était au dessous et en avant a été totalement détruite.

La brèche n'aurait été praticable qu'après la destruction des contreforts. Quarante hommes auraient pu y passer de front. La descente du fossé devant la brèche est un chef-d'œuvre. Elle a coûté trois nuits et trois jours de travail à dix-huit mineurs.

J'ai parcouru la lunette Saint-Laurent et la demi-lune. Une partie de la muraille de la brèche de la lunette est encore debout, mais l'explosion l'a fait avancer dans le fossé. On peut pénétrer aisément dans la lunette par le chemin de fascines et de sacs de terre.

Par-ci par-là on découvre quelques cadavres de Hollandais, à peine recouverts de terre. Il serait prudent et convenable qu'on les inhumât avec plus de soin.

Les travaux du génie sont immenses. On ne peut concevoir qu'en si peu de temps les troupes soient parvenues à remuer tant de terres et à une telle profondeur.

Toute la ville était aujourd'hui en procession pour admirer ces travaux.

Près de la porte de Malines, on voit cinq ou six bombes du mortier monstre. On conçoit que les Hollandais aient été effrayés de ces énormes projectiles.

Les troupes belges n'ont point encore pris possession de la citadelle. On présume qu'elles y entreront demain à midi. (Moniteur.)

BRUXELLES, LE 1^{er} JANVIER.

Le roi et la reine iront ce soir au spectacle accompagné du maréchal Gérard.

— MM. les membres de l'ordre judiciaire sont convoqués aujourd'hui dans la matinée au palais de Justice, pour aller en corps présenter à L. M. les félicitations d'usage, à l'occasion du renouvellement de l'année.

MM. les conseillers seront en robes rouges. Une escorte d'honneur, commandée par un officier supérieur doit accompagner la cour de cassation ainsi que la cour royale.

— M. le ministre directeur de la guerre est parti hier soir pour Anvers.

— Plusieurs déserteurs hollandais sont arrivés hier au soir à Bruxelles. Il appartiennent à la 2^e et la 12^e adfelding, faisant partie du corps du prince de Saxe-Weimar, dont le quartier-général est à Eyndhoven. Les uns sont Allemands, les autres du Brabant septentrional et de la Frise.

Un officier prussien du 37^e régiment d'infanterie, un sous-officier décoré du 7^e régiment de lanciers avec son cheval ; deux sergens nés Polonais, du 19^e infanterie et 17 autres, tous déserteurs de l'armée prussienne, sont entrés hier en ville entourés d'une foule considérable.

C'était un spectacle bizarre, que de voir des Français, des Hollandais, des Prussiens et des Belges cheminer bras dessus bras dessous.

P.S. On est occupé à planter un nouvel arbre de la liberté dans le milieu de la place Royale. Il sera entouré d'un grillage en fer.

LIÈGE, LE 2 JANVIER.

Les assises de la province de Limbourg, pour le premier trimestre de 1833, s'ouvriront à Tongres le lundi 18 février, sous la présidence de M. le conseiller Franssen.

Celles de la province de Namur, le même jour, à Namur, sous la présidence de M. le conseiller Dochen.

Celles de la province de Luxembourg, le même jour, à Arlon, sous la présidence de M. le conseiller Dupré.

Celles de la province de Liège s'ouvriront à Liège le lundi 11 mars, sous la présidence de M. le conseiller Franssen ; MM. les conseillers Dupré, Dochen, Masbourg et Bayet, siégeront en qualité de juges, et MM. les conseillers Mockel et Grandgagnage, suppléeront au besoin.

— D'après les nouvelles de la Sicile, les éruptions de l'Etna ont entretenu l'angoisse des habitants de la contrée pendant une quinzaine de jours. L'immense torrent de lave qui descendait lentement du volcan et se partageait en plusieurs branches, a parcouru 18 milles de pays ; il avait un mille de large et 30 pieds de haut. Heureusement une partie de cette masse qui aurait pu arrêter le cours de la rivière de Simeto, s'est jetée dans un abîme ouvert par le volcan.

On voit maintenant au pied du volcan un nouveau monticule formé des pierres que l'Etna a lancées. La ville de Bronte n'est pas détruite, et il ne paraît pas que des hommes aient péri dans le désastre.

— L'ambassadeur extraordinaire de la Porte à Londres, Namik-Pacha, ainsi que l'envoyé turc, M. Maurojeni ont visité dernièrement Greenwich et l'arsenal de Woolwich. Ils y ont dîné à l'hôtel du corps d'artillerie. Le colonel Grey, qui avait accompagné l'ambassadeur, proposa après le dîner la santé du sultan. « L'ambassadeur turc y répondit avec un grand empressement et porta la santé du roi d'Angleterre et du peuple Anglais, les anciens alliés de la Turquie. »

L'ambassadeur a visité l'arsenal de Woolwich dans tous ses détails. Tout en exprimant sa satisfaction, il compara cet établissement d'artillerie à ceux qu'il avait vus en Prusse et en France. Namik-Pacha s'occupe d'écrire une relation de son voyage de Constantinople par Vienne, Paris et Londres ; il se propose de la continuer jusqu'à son retour à Constantinople et de le publier.

ÉLECTIONS.

Malgré la réclamation que nous avons adressée aux électeurs qui avaient promis de porter M. Kaufman, le *Courrier de la Meuse*, qui n'est ici que leur organe, déclare qu'ils persistent à repousser notre candidat. Le même journal explique de nouveau à cette occasion, comment et pourquoi ils ont retiré leur appui à M. Kaufman.

Voici en substance ce qu'il dit :

« Beaucoup d'électeurs ne voulaient pas voter pour M. Kaufman parce qu'ils se refusaient à croire que le choc que sa santé avait éprouvé lui permit de se livrer à un travail assidu d'esprit ; ils ne pouvaient se cacher que le repos ne fût la première condition de son rétablissement. Il n'y avait point là de question de personne. Au moment où de grands intérêts allaient se discuter à la chambre, il répugnait aux électeurs d'y envoyer un citoyen dont ils ne niaient pas du reste les capacités ; mais dont l'état valétudinaire leur paraissait un obstacle à ce qu'il prît part aux discussions parlementaires. »

« Enfin une réunion d'électeurs eut encore lieu ; il y fut décidé qu'attendu l'état de la santé de M. Kaufman qui ne lui permettait pas de se livrer de long-temps aux travaux de la chambre, il lui serait substitué un autre candidat. »

Ainsi, la cause du remplacement de M. Kaufman a été bien décidément son état de maladie. Nous sommes ici encore obligés de rappeler ce que nous avons dit hier. Dans cette même réunion dont parle le *Courrier de la Meuse*, un médecin, membre de l'assemblée, s'opposa à la décision qu'on voulait prendre, en déclarant qu'il avait vu M. Kaufman et que les craintes manifestées par plusieurs membres de la réunion étaient sans fondement. On passa outre et l'exclusion fut décidée par des personnes dont la conviction se fondait sur quelques *oui dire*. Depuis, il est arrivé des preuves toutes puissantes et l'ombre d'un doute ne saurait subsister. On s'est réuni de nouveau et le *Courrier de la Meuse* nous apprend que la décision prise à l'égard de M. Kaufman a été maintenue.

Nous en appelons à la masse des électeurs.

On lisait il y a quelques jours, dans le *Courrier de la Meuse*, ces paroles remarquables :

« C'est avec le plus vif regret qu'on a cru devoir abandonner la candidature de M. Kaufman auquel l'état de santé ne permet pas de prendre part aux travaux de la chambre ; ces regrets sont d'autant plus vifs que M. Kaufman, par son patriotisme, ses capacités, ses antécédents et les gages nombreux qu'il a donnés de son attachement à nos institutions actuelles, était entièrement digne des suffrages de ses concitoyens. »

Les éloges subsistent. Il n'en est pas de même des motifs de l'exclusion.

Quelques personnes sont venues nous dire : « Il est bien vrai qu'il n'existe plus de motif aujourd'hui pour exclure M. Kaufman de la représentation nationale ; mais il nous serait peut-être difficile de faire passer notre conviction dans l'esprit de beaucoup d'électeurs. » Cette raison n'est point de mise dans l'espèce : ici le succès ne fait rien à l'affaire. L'engagement pris envers M. Kaufman vient en première ligne, et domine toutes les autres considérations. Quant à nous, nous ne voudrions point d'un succès obtenu au prix de la violation d'une promesse.

AUX LIBÉRAUX UNIONISTES.

Nous recevons de tous côtés des assurances de succès. Nous ne le disons point par tactique : Électeurs qui votez pour M. Kaufman ne craignez point la division des votes. Ayez foi dans la puissance de l'opinion publique soulevée en notre faveur par une défection aujourd'hui sans motif.

Quelques personnes insistent, et nous le disons avec bonheur, c'est toujours le succès de l'Union qu'on nous oppose. Nous ne ferons à ce sujet qu'une seule réflexion sur laquelle nous appelons l'attention de nos lecteurs.

L'Union, fondée sur des besoins réciproques, se compose, ainsi que nous le disions hier, de catholiques et de libéraux. Dans l'occasion présente, les premiers imposent un de leur choix aux derniers. Si ce choix obtient la majorité des suffrages, il sera prouvé que les catholiques peuvent impunément rompre avec les libéraux unionistes.

Nous le demandons, est-ce là servir l'Union ?

Nous engageons les électeurs qui accordent leurs suffrages à nos candidats, à spécifier dans leurs bulletins leurs qualités de la manière suivante :

MM. J. B. KAUFMAN, banquier.

Ch. MARCELLIS, avocat.

ESPRIT ET COMPOSITION DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

On lit dans le *Constitutionnel* :

L'armée est au moment de rentrer dans ses garnisons ; les occasions de parler de nos soldats vont devenir moins opportunes et moins fréquentes. Nous profitons encore du moment où l'attention publique est portée toute entière sur cette glorieuse portion de la grande famille française, pour y signaler des mérites moins éclatants que les faits d'armes, mais également dignes d'éloges et d'admiration.

Ce que les hommes supportent avec le moins de résignation, c'est la fatigue excessive dans les travaux, c'est le malaise produit par l'intempérie des saisons : à son début dans la carrière des combats notre jeune armée vient d'être soumise à cette double épreuve : c'est sous une pluie presque continue, sur un terrain détrempe et fangeux, qu'elle a subi ses premiers bivouacs, entrepris ses premiers travaux. Son plus redoutable ennemi n'était pas le feu meurtrier des mortiers, des canons, des fusils de rempart d'une citadelle formidable et de deux forts tirant à la fois sur des hommes qui n'avaient encore pour toute arme que leur fusil ; l'eau qui menait et emportait les terrassements, remplissait les boyaux et les chemins de tranchée, creusait les ornières, défonçait les routes et rendait impraticable tout transport par les voies et les moyens ordinaires, était un adversaire plus dangereux encore, parce qu'il attaquait partout à la fois, de jour et de nuit, sur chaque point et à chaque moment.

Ce qu'il a fallu d'efforts pour le combattre et le vaincre, est le prodige de l'art et de la constance ; l'arme du génie, l'arme de l'artillerie ont opéré dans cette avant-scène de l'attaque de véritables miracles ; et la patience des troupes dans l'exécution de travaux si difficiles et si périlleux, est au-dessus de toutes les louanges. Cette patience, la première vertu du soldat, mais de pratique si contraire à l'impétuosité naturelle aux Français, fait tous les jours des progrès de haute espérance pour l'avenir de nos armes. Tite-Live, et, après lui, Machiavel, ont dit que les Gaulois, plus que des hommes au commencement du combat, étaient moins que des femmes à la fin. La politique de Florence en cherche la cause ; il partage l'avis de ceux qui l'ont attribuée à la nature de notre tempérament, mais il ajoute qu'on aurait tort d'en conclure qu'on ne peut soumettre ces dispositions natives à une discipline qui soutienne jusqu'à la fin cette valeur qui rend les Français si terribles au commencement de l'action. Ce qui vient de se passer sous les murs d'Anvers ; ce qui, chaque jour, a lieu sur un théâtre plus vaste, mais moins brillant, dans la Vendée, où le service si pénible des routes, les recherches de jour et de nuit dans des villages ceints de haies, entourés de champs de genévriers et d'épines, coupés par des milliers de fossés larges et pleins d'eau, se font avec une persévérance, une modération si exemplaire et si soutenue par tant de corps répartis en petits détachements, prouve la puissance de cette action de la discipline sur le caractère national, et le changement, tout à son avantage, qui s'est opéré dans l'esprit de l'armée.

C'est que cette armée, qui participe de la nation d'où elle sort, où elle rentre, n'en est en effet qu'une fraction en uniforme, momentanément et pour le bien de tous, soumis à des règles exceptionnelles ; ceux qui entrent dans ses rangs y portent ce qu'ils ont là acquis de civilisation, comme ils rapportent dans le pays une partie de vigilance et la discipline du soldat en reprenant la vie civile. C'est ce qui fait la supériorité de ces armées nationales sur les armées mercenaires ; et déjà 1815 avait donné un grand et mémorable exemple de cette amélioration morale. Sous la vieille monarchie, si ridiculement vantée, le passage de l'état de guerre à l'état de paix était une époque de désordre et de malheur ; les soldats licenciés, incapables de travail et de continence, se livraient à une débauche d'autant plus dangereuse qu'elle ne pouvait s'alimenter que par le vol, le pillage et la contrebande ; l'histoire a conservé le souvenir de ces redoutables pillards, et le nom d'*écorceurs*, qui fut donné à quelques-uns, dit assez de quels crimes ils se rendaient coupables. Après le licenciement de l'armée de la Loire et le retour dans leurs foyers de tant de milliers d'hommes, qui, pendant une longue suite d'années, n'avaient connu de travail que le maniement des armes, de moyens d'existence que leur modeste ration et leur modique solde, nulle part on n'entendait parler d'aucune violence, d'aucune rapine nouvelle.

A cette probité de la vieille armée, la jeune armée joint la maturité précoce que des études graves et des méditations politiques donnent à la jeunesse française. La douceur, la politesse générale des mœurs exercent leur heureuse influence sur les mœurs et les habitudes militaires. Quelques tentatives malencontreuses, pour diviser le soldat du citoyen, ont échoué contre leurs sympathies réciproques et le bon sens de tous. Les dépositions du capitaine Galleran montrent avec quelle justesse d'appréciation, avec quelle générosité de sentiment les devoirs sont compris ; maintenant l'obéissance est d'autant plus sûre, qu'elle a cessé d'être aveugle, et sa nécessité dans le cercle des obligations militaires est d'autant mieux reconnue que chacun sent qu'elle a pour limites le droit et la raison. La consigne elle-même, sans cesser d'être impérieuse, de brutale est devenue prévenante, et n'en est que mieux respectée.

Les ordres du jour, les rapports, la correspondance militaire portent encore à un plus haut degré ce caractère d'une civilisation progressive. Les lettres du maréchal Gérard sont des modèles de simplicité, de franchise et de modestie ; si c'est à l'ennemi qu'il écrit, c'est dans des termes qui ne peuvent blesser sa délicatesse, humilier son cou-

rage, ni même avoiler ses susceptibilités ; c'est de la dignité sans hauteur, de la fermeté sans jactance. S'il parle de ses opérations et de ses dispositions, c'est pour les faire connaître et non pour les vanter, il évite même de leur accorder une légitime et consciencieuse approbation. S'il parle des faits et des obstacles, il raconte les uns, il dit les autres, comme témoin plutôt que comme directeur et ordonnateur de tout ce qui s'entreprend et s'accomplit. Les rapports du général Haxo portent la même empreinte de modestie et de naturel ; il décrit ce qui a été exécuté, indique la marche et les progrès des travaux, loue l'infatigable zèle des travailleurs et semble s'effacer derrière eux comme pour leur laisser le mérite de sa propre pensée, comme pour abandonner à l'exécution la gloire de ces conceptions, à la fois hardies et circonspectes, qui jamais en marchant au but, ne perdent de vue la conservation de ceux qui fraient, aux dépens de leur vie, le chemin qui y conduit.

Il faut que la réflexion ramène sur cette honorable et précieuse partie de la science de l'attaque, car le général Haxo ne songe pas même à l'indiquer, tant elle est ancienne et naturelle en lui. Il en est ainsi des rapports du général Neigre ; il admire ces jeunes canoniers accomplissant les tâches de géant qu'il leur impose, transportant l'artillerie, à bras, sous le feu de la citadelle ; il montre, avec un attendrissement paternel, les capitaines montant sur les épaulements des batteries au moment de l'attaque, et debout, à découvert, suivant froidement de l'œil les premiers coups pour juger leur effet et rectifier, s'il y a lieu, les erreurs du tir ; quant à lui, qui était là, qui est partout où il y a des dispositions à faire, il s'oublie, il semble avoir assez vécu pour n'avoir plus à s'occuper des balles, des boulets et des bombes qui pleuvent de toutes parts.

Non, ce n'est pas un paradoxe inspiré par le succès du moment et l'amour-propre national qui vient de recevoir ce premier soulagement à une oppression qui datait de dix huit ans ; jamais, à aucune époque, sans en excepter les années les plus brillantes de l'empire, jamais l'armée française n'eût une composition meilleure et plus forte qu'aujourd'hui.

Point de ces régiments énervés par des coupes réglées en faveur d'une garde royale ou impériale ; point de ce fonds de vieux soldats las du métier, rebutés, usés par les fatigues, et plus disposés à grogner qu'à marcher. Dans tous les rangs une jeunesse ardente, vigoureuse, au cœur chaud, aux jarrets nerveux, au bras ferme, impatiente de renommée et de gloire : non de la gloire vaine et destructive des conquêtes, mais de cette gloire impérissable des combats libérateurs, que les Lafayette, les Dumas, les Rochambeau, les Lameth livraient pour l'indépendance américaine, que Fabvier donnait en Grèce pour l'affranchissement du Péloponèse, que l'armée d'Afrique a soutenus contre les troupes du dey d'Alger pour l'extinction de la piraterie, et que l'armée du Nord s'est montrée si disposée à livrer pour faire reconnaître et consolider l'indépendance du peuple belge. Et toute cette jeunesse si forte, si vaillante, si disciplinée, est commandée par des officiers de longue expérience, des modèles, des guides sûrs, qui savent, quand il faut attendre, comment il faut se placer, se mettre à couvert ou se lever et fondre sur l'ennemi, comme le commandant Baudisson sur la digue de Doel, ou donner l'exemple, lorsqu'il s'agit de monter à la brèche, et de supporter courageusement une blessure grave, comme le capitaine Montigny.

Si la paix n'est pas troublée par une conflagration générale, cette heureuse combinaison de soldats doués de tous les dons de la jeunesse, et d'officiers, même de sous-officiers, riches d'expérience et de savoir militaire, aura un terme, mais elle peut durer encore plusieurs années ; c'est-à-dire, assez pour que toutes les incertitudes aient pris fin, pour que la lutte entre les deux principes soit entrée dans son cours définitif, ou par la voie des armes, ou par celle des concessions aux besoins des peuples et aux exigences de la civilisation. En attendant, voilà tout-à-l'heure la France en mesure d'accepter ou de prendre celui des deux partis que lui conseillera sa politique ; l'armée est prête, et l'organisation de la partie mobile des gardes nationales une fois achevée, adienne que pourra.

ÉCONOMIE DE TEMPS EN ANGLETERRE.

En Angleterre, le temps est un revenu, un trésor, une commodité inappréciable. Les Anglais ne sont pas économes d'argent, mais ils sont économes de leur temps au suprême degré. C'est une chose remarquable combien les Anglais sont exacts à leur rendez-vous. Ils prennent leur montre, la réglent sur celle de leur ami, et sont ponctuels au lieu et à l'heure dits. La prononciation anglaise elle-même semble faite pour gagner du temps. Ils mangent leurs lettres et sifflent leurs mots. Aussi Voltaire avait quelque raison de dire « les Anglais gagnent deux heures par jour sur nous en mangeant leurs syllabes. » Les Anglais font peu usage de compliments parce que c'est une perte de temps; ils saluent avec un signe de tête ou tout au plus par ces quatre monosyllabes qui se fondent les uns dans les autres: « *h w d'you do?* » La fin de leurs lettres annonce plus de simplicité que de cérémonie; ils n'ont pas l'honneur de répéter les prestations du respect distingué, et de la profonde considération pour sa très-illustre seigneurie de leurs très-humbles, très-dévotés et très-béissants serviteurs dont ils ont l'honneur d'être. Leur langage même se ressent de la hâte; il est en grande partie composé de monosyllabes, et deux d'entre elles sont quelquefois réunies en une seule; cette grande quantité de monosyllabes fait l'effet d'abréviations dans l'écriture. Les Anglais parlent peu, c'est encore pour ne pas perdre de temps. Il est naturel qu'une nation qui met un prix si élevé à l'emploi de son temps, fasse les meilleurs chronomètres, et que chacun, même dans les classes les plus pauvres, soit porteur d'une montre; les gardes de malle-postes ont des chronomètres qui valent deux mille francs, parce qu'ils doivent faire en sorte de ne jamais arriver 5 minutes plus tard que l'heure marquée. Quand une machine est aussi compliquée que l'est l'Angleterre, il est essentiel qu'il y ait de l'exactitude en tout; autrement tout ne serait que ruine et confusion.

Dans les forêts seigneuriales de Frinkenau et Pétersdorf, district de Sprottau en Silésie, il se trouve un chêne d'une dimension extraordinaire: il a 24 pieds de Prusse de circonférence, son tronc cylindrique s'élève en droite ligne à 22 pieds de terre; à cette hauteur il se divise en six branches principales, tellement grosses que chacune d'elles pourrait seule faire un très bel arbre et servir d'axe de roue, si elles étaient plus droites. Sa hauteur est de 95 à 100 pieds, et l'on en tirerait aisément 36 cordes de bois. A l'exception d'une seule branche morte ce chêne paraît encore parfaitement sain; chaque année il y pousse de belles feuilles et de forts rameaux, et il gagne toujours en grosseur et en étendue.

DISTRICT ADMINISTRATIF DE LIEGE. — Élections.

MM. les électeurs du district administratif de Liège sont invités à se réunir jeudi 3 janvier prochain à neuf heures précises du matin, dans les locaux ci-après indiqués, à l'effet de procéder au choix de deux représentants, par suite de l'annulation de l'élection de Messieurs Kauffman et Marcelis.

A l'Hôtel-de-ville (1^{re} section) pour les quartiers du Nord, de l'Est et de l'Ouest de la ville de Liège.

A la salle académique de l'Université (2^e section) pour le quartier du Sud.

A l'ancienne église de Ste-Ursule (3^e section) pour les anciens districts électoraux d'Alletr, de Herstal, Hologne aux Pierre et Seraing.

Au foyer du théâtre royal (4^e section), pour les anciens districts de Chénée, Daliem, Fléron, Louvigné et pour la ville de Visé.

Indépendamment du présent avis, MM. les électeurs recevront des lettres de convocation à domicile.

Liège, le 20 décembre 1832.

Le commissaire du district de Liège,
G. G. HUBART.

VILLE DE LIEGE.

Le concours qui a eu lieu pour l'admission aux places d'institutrices de 1^{re} et de 2^e sous-maîtresses à l'école communale gratuite des filles n'a eu tout le résultat qu'on en attendait, les personnes qui voulaient être admises au nouveau concours relatif au même objet, sont invitées à remettre les demandes cachetées au secrétaire de la régence avant le 5 janvier prochain (1).

L'insuffisance reconnue de quelques écoles gratuites de garçons, ayant déterminé l'administration à agrandir les locaux où elles sont établies, deux ou trois secondans doivent être nommés. Ceux qui veulent se mettre sur les rangs pour occuper ces places sont invités à remettre également leurs demandes avant le 5 dudit mois (2).

(1) Le traitement de l'institutrice est de 350 florins. Elle jouit en outre d'un logement annexé à l'école. Celui des deux sous-maîtresses est de 225 florins pour chacune.

(2) Le traitement est fixé à 100 fls.

Ancienne faculté de philosophie.

M. J. P. Peters, de glons, subira son examen de candidat en philosophie et en littérature ancienne et moderne jeudi à 4 heures. GALL.

THÉÂTRE. — Le Concert de M. Ferdinand, qui devait avoir lieu vendredi prochain, est retardé par une indisposition grave de Mlle. Thuillier.

ÉTAT CIVIL DE LIEGE du 1^{er} janvier.

Naisances: 2 garçons.

Décès: 2 garçons, 2 filles, 1 femme, savoir: Marie Barbe Fohalle, âgée de 72 ans, couturière, béguinage St. Christophe, veuve de Guillaume Sohet.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Dimanche prochain on jouera un COCHON aux quilles et ensuite à l'oie, chez DEBEUR, faubourg St. Gilles, n° 283

() Le 4 janvier 1833, à dix heures du matin, au local de la compterie du séminaire à Liège, cloîtres St-Paul, les administrateurs dudit séminaire mettront en LOCATION aux ENCHÈRES publiques la FERME de la PRÉAL, sise commune de Herstal pour entrer le 15 mars prochain et aux clauses et conditions à voir à l'étude du notaire ADAMS, ou à ladite compterie.

HUITRES anglaises, chez PARFONDRIY, derr. l'Hôtel de Ville

Le 10 janvier 1833, 2 heures de relevée, le notaire RENNOZ, VENDRA en son étude, rue d'Amay, n° 653, une MAISON, située à Liège, faubourg d'Amersœur, n° 421. S'adresser audit notaire. 238

MAGASIN PLACE VERTE N° 780.

Chez F. PRINZEN sont arrivés les assortiments de lainage, tels que gilets, jupons, camisoles caleçons tricotés et tissés pour femmes, hommes et enfans, en toute qualité, gilets, camisoles et jupons de cachemir, robes d'enfans, bas de laine de France et autres bas de Viganie gris et blanc de laine, blanc de gaze, idem bas tricotés, en toute qualité, bas de filonelle pluchés et autres, bas de soie, chaussettes, en tout genre, chaussons, écharpes, callotins, bas d'enfans en laine en toute qualité et grandeur. Le magasin est toujours assorti en bas de coton, écu et blanc à jours et unis et bonnets; quantité de foulards, cravattes soie noir et fantaisie, velours, madras soie noire, schals, manchons, tails, linges de table, lamassés, flanelles, cotonnettes, etc. 500 gilets et caleçons confectionnés d'après les meilleurs modèles, depuis 1 fl. 25 c. à 6 fls. P.-B. 778

() **VENTE par licitation pour sortir de l'indivision.**

Le lundi, 14 janvier 1833, à dix heures, on VENDRA aux enchères publiques, par le ministère du notaire PAQUE, et par devant M. le juge de paix du quartier du Sud, en son bureau, rue Saint-Jean-en-Ile, n° 794, la belle et très-spacieuse MAISON, sise à Liège, place derrière Saint-Paul, n° 524, consistant en deux appartemens complets, parfaitement séparés et pouvant également être réunis, porte cochère, jardin, écurie et remise. Cette propriété est à voir tous les jours de dix à une heure en s'adressant rue Saint-Hubert, n° 587, et pour connaître les conditions à M. le juge de paix et au notaire. — Il sera accordé des facilités à acquéreur.

A VENDRE de gré-à-gré une belle CALÈCHE, presque neuve pour deux chevaux, un TOUR avec les ustensiles, et un établi de menuisier avec accessoires. S'adresser à Tongres, rue de Hasselt, n° 4. 224

EN VENTE CHEZ J. A. LATOUR, imprimeur-libraire:

ALMANACH DE COMPTOIR ET DE CABINET pour l'année 1833, contenant les départs et arrivées des courriers et diligences; les foires de la province de Liège et des environs; les prières de 40 heures; les effractions en argent et en nature; la réduction du florin des Pays-Bas en francs, au taux de 47 1/4 cents pour un franc et *vice versa*. Feuille grand in-plano. Prix 5 cents.

139 **Vente autorisée par jugement du tribunal civil de Liège du 14 décembre 1832**

Le lundi 7 janvier 1833, à 10 heures du matin, il sera procédé, par le ministère de maître GREGOIRE, notaire, et par-devant le juge de paix du canton de Daliem, chez Joseph Moray, à Souverain-Wandre, à la VENTE aux enchères publiques, d'une MAISON, étable, boutique de plâtriers, avec 40 perches 60 aunes carrées de jardin et prairie, formant un ensemble, situé à Souverain-Wandre, commune de Wandre, appartenant aux enfans de Noël André et occupé par Thomas Simonis. — S'adresser au notaire à Wandre, chez la dame veuve de l'avocat GREGOIRE, sa mère.

LIBRAIRIE DE J. A. LATOUR.

EN VENTE:

ALMANACH DE LA PROVINCE DE LIÈGE, ou TABLEAU DES FONCTIONNAIRES composant les Autorités administratives, civiles, judiciaires et militaires de la province, pour l'année 1833. Revu avec la plus grande exactitude, et rédigé d'après des renseignemens officiels sur les changemens survenus dans la réorganisation des Autorités de la province.

Volume in-18 de 348 pages, bien imprimé, sur beau papier, broché et rogné, couverture imprimée. Prix 1 franc 20 cent. (56 cents.)

Le même cartonné, papier maroquiné et étiqueté, 1 franc 70 centimes (80 cents.)

A Liège, chez J. A. LATOUR, imprimeur de l'administration provinciale.
A Aubel, chez H. J. MATHIAS, libraire.
A Waremme, chez RENSON, libraire.
A Huy, chez L. GODIN et fils, H. KNOPS, libraires
A Verviers, chez RENARD-CROISIER.
A Spa, chez DOMMARTIN, libraire.
A Stavelot, chez TALBOT, agent d'affaires.
A Dolhain-Limbourg, chez J. F. PAGNOUL.

BOURLETS EN BALEINE.

AVIS. — Mme. FOURNIER, de Paris, seule brevetée pour la fabrication des bourlets en baleine, a l'honneur de vous prévenir qu'elle vient d'établir en cette ville, un seul dépôt autorisé à VENDRE à prix de fabrique. La supériorité et la solidité de ses Bourlets ne laissent rien à désirer, sa fabrication étant au dessus de tout ce qui a été fait en imitation. Ce dépôt se trouve chez GILLON-NOSENT, rue Pont-d'Ile, n° 32.

() Lundi, 7 janvier 1833, deux heures de relevée, on VENDRA aux enchères publiques, en l'étude du notaire PAQUE, une MAISON, sise à Liège, rue Terre-en-Bèche, n° 979. Aux conditions que l'on peut voir chez lui.

A VENDRE de rencontre un Assortiment de MÉCANIQUE à FILER le COTON. S'adresser au n° 648, rue St-Denis.

AVIS de MM. ROUX et CHAIS, pharmacien breveté de S. M. le roi de France.

La réputation que s'est acquise dans la France et dans l'étranger le Paragony Roux, spécifique contre les maux de dents, puissant anti-scorbutique, le met désormais au rang des remèdes les plus précieux que possède l'art de guérir. Les essais multipliés qu'en ont fait les médecins et les dentistes les plus célèbres de l'Europe, assurent sa supériorité incontestable sur tous les odontalgiques employés jusqu'à ce jour, il suffit d'un morceau d'amadou imbibé de Paragony Roux et placé sur une dent malade pour calmer dans l'instant et constamment les douleurs les plus aiguës et les plus opiniâtres; cette propriété est constatée par toutes les villes de l'Europe où il y a des dépôts, et par des milliers de consommateurs qui pourraient l'attester, s'il avait encore besoin de preuves.

Le dépôt est chez GILLON-NOSENT, rue Pont-d'Ile, n° 32, à Liège, qui vend de même le savon onctueux d'Abril, précieux pour la Barbe; crème balsamique de sir Grenonck; eau de Botot pour les dents; poudre de Charlard, vinaigre de Pully; extrait du Portugal de Houbigant-Charadin; eau véritable de Ninon de l'Enclos; savon Démarson; et une infinité d'articles précieux pour la toilette.

COMMERCE.

Bourse de Vienne du 22 déc. — Métalliques, 85 5/8. — Actions de la banque 1117 1/2.

Fonds anglais du 29 décembre. — Consol., 85 3/8 0/0. — Fonds belges, 75 0/0. — Hollandais, 42 1/2.

Bourse d'Amsterdam du 31 décembre. — Dette active, 41 3/4 0/0, idem différée, 00 0/0. — Bill. de change, 15-1/2. — Syndicat d'amort. 69 0/0; idem 3 1/2 0/0. 55 5/8 0/0. — Rente remb., 2 1/2 0/0. 00. — Act. de la Société de commerce, 00 0/0. — Rus. 107. et C^e. 94 95 1/8 0/0, idem ins. gr. liv., 00 0/0 00, idem C. Hamb. 00; idem emp. à L., 0 0/0 00. — Danois à Lond., 00 0/0. — Rente fr., 3 0/0, 00 0/0. — Métalliques, 84 1/0. — Naples Falc., 76 0/0. idem à Lond., 00 0/0. — Perp. à Amst., 53 5/8. — A. R. 1^{re} levée, 00. — Rente perp., 00 0/0. — Lots de Pologne, 00 0/00. — Brésil., 50 0/0 — Grecs 2^e levée, 00 0/0. — Cont. guerre, 00 00. — Bill. du trésor, 000 0/0.

Bourse de Bruxelles, du 31 décembre. — Emprunt de 12 millions, intérêt 101 3/4 0. — Emprunt de 10 millions, sans intérêt, 99 5/8 A. — Emprunt de 24 millions, 75 3/4 P.

H. Lignac, impr. du Journal, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège